CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87226** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE 12/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/06/2008

Raison sociale : BESSIN RENOVATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/02/2025

Capital : 8 000

IMPASSE DES ALBATROS
14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2008B40073

Siret : 504 650 094 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6511190-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 471609

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 471609

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 31 21 44 65 **Fax :**

Portable : 06 61 54 77 68

Responsabilité légale :
MDI EUDIER (982 029 894) / EUDIER MDI PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : eudier.bessin@gmail.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 876 977 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	8	09/11/2023
2171	Taille et pose de pierre		07/11/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	1	07/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/11/2025 10:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.